



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 1^{er} juin 2026

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Mme Elodie MASSE, directrice de la communication et de l'information de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, ancienne directrice affaires publiques de Lifen, a été nommée directrice de la communication de Valobat

EN RÉSUMÉ

PPL aide à mourir

Le gouvernement devrait bien proposer la suppression des délits d'entrave et, symétriquement, d'incitation à recourir au droit à l'aide à mourir, au cours de la nouvelle lecture du texte à l'Assemblée, a confirmé hier son rapporteur général, l'ancien ministre Philippe VIGIER, député (MoDem) d'Eure-et-Loir, qui la soutiendra. "On a bien vu qu'il y avait une forme de cristallisation" autour de ces dispositions, "dans un sens comme dans l'autre", et "nous on est là pour apaiser mais aussi pour faire que ce texte aille jusqu'au bout", a-t-il justifié. Aux côtés des quatre autres corapporteurs, M. VIGIER a redit leur volonté de "continuer à avancer sur un texte d'équilibre" lors de la nouvelle lecture qui s'ouvre la semaine du 22 juin dans l'hémicycle, et dès lundi en commission, et fustigé "l'absence totale de volonté" des sénateurs, manière d'affaiblir leurs critiques.

Santé mentale

A l'occasion d'un bilan de l'attribution, l'an dernier, du label "grande cause nationale" à la santé mentale, la ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées Stéphanie RIST a fait de nouvelles promesses, à l'instar d'une "bascule" en faveur du repérage des troubles psychiatriques pour limiter les hospitalisations. Chaque jeune qui sera "repéré" par l'Education nationale (médecins scolaires, chaque, infirmiers scolaires, enseignants...) bénéficiera d'un "coupe-file pour avoir rendez-vous dans les 24-48 heures" avec un "psychologue, psychiatre ou pédopsychiatre qui pourra le prendre en charge", tandis que les professionnels de santé du territoire devront "s'organiser entre eux" de manière à "libérer des créneaux" pour ces "urgences". La ministre a par ailleurs annoncé vouloir mettre fin aux pratiques de contention dans les établissements psychiatriques d'ici 2030.

Adoption d'une proposition de loi visant à améliorer l'accompagnement des parents d'enfants gravement malades ou handicapés

L'Assemblée nationale a également adopté mardi soir sans modification et à l'unanimité (212 voix pour) en deuxième lecture une proposition de loi visant à améliorer la protection et l'accompagnement des parents atteints d'un cancer, d'une maladie grave ou d'un handicap, marquant ainsi son adoption définitive.

IGF / ordres professionnels de médecins

L'Inspection générale des Finances "recommande aux pouvoirs publics d'étudier deux scénarios de transformation profonde du modèle de régulation des professions de santé". Dans l'un, les missions des sept ordres professionnels des médecins (médecins, dentistes, pharmaciens, infirmiers, kinés, sage-femmes, pédicure-podologues) seraient reprises directement par l'État, à l'exception de la mission disciplinaire qui serait confiée à la justice administrative ; dans l'autre, il y aurait "fusion des ordres des professions en une seule entité, accompagnée d'une harmonisation des règles déontologiques". Une telle fusion "permettrait, en mutualisant les moyens, de réduire les coûts de fonctionnement (nombres d'élus) et d'investissement (notamment informatique), et de professionnaliser les fonctions support et l'exercice des missions", précise l'IGF. En attendant, elle suggère plusieurs mesures, dont "la centralisation au niveau national de l'ensemble des signalements des Parquets" concernant des soignants, la mise en place d'une vérification régulière des conditions d'inscription au tableau, et le lancement d'"une évaluation de la législation anti-cadeaux"